L'avis du sénateur Jean-Pierre Sueur

« Il faut se serrer les coudes »

Membre de la mission de suivi sur la mise en œuvre de l'état d'urgence sanitaire, le sénateur du Loiret, Jean-Pierre Sueur, doit composer avec le confinement.

Bien que confiné chez lui comme tout un chacun, où il en profite pour relire Charles Péguy, Jean-Pierre Sueur ne va pas son train de sénateur.

Il suit la mise en œuvre de l'état d'urgence sanitaire

Il travaille aussi dans sa permanence, à Orléans, où il se rend muni de son attestation de déplacement dérogatoire. Et, comme il « va très bien », le vice-président de la commission des lois a été désigné membre de la mission de suivi sur la mise en œuvre de l'état d'urgence sanitaire, votée par le Parlement pour faire face à l'épidémie du Covid-19. Ce qui l'astreint à siéger à la Haute assemblée trois ou quatre jours par semaine. Mais aussi à participer à de nombreuses réunions en audio ou vidéo conférences, dont la plus récente était l'audition de la ministre de la Justice, Nicole Belloubet.

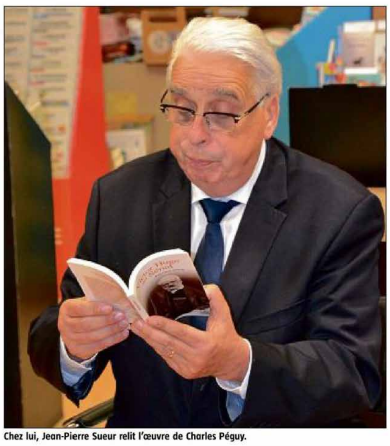

Chez lui, Jean-Pierre Sueur relit l'œuvre de Charles Péguy.

Plus de trois heures d'interrogatoire au sujet du « tracking » (suivi numérique des citoyens pour lutter contre le virus). « Nous avons le devoir de questionner les ministres sur ce qui se passe », invoque le parlementaire. « Je ne suis pas partisan de ce projet qui n'est pas conforme avec les lois d'aujourd'hui. Je ne pense pas que ce soit faisable dans un pays comme la France et sur ce sujet, je serais extrêmement attentif et scrupuleux ».

Des travées clairsemées

Jean-Pierre Sueur participe aussi aux questions au Gouvernement, le mercredi, dans une assemblée et des travées clairsemées. « Nous sommes très contraints et on prend beaucoup de précautions. Seulement trois personnes par groupe peuvent s'exprimer et les micros sont nettoyés après chaque intervention ». Le lundi, une visioconférence réunit le sénateur, le préfet, les neuf parlementaires du Loiret, Marc Gaudet, le président du Département, et celui de la Région, François Bonneau, pour dresser un état des lieux. « On est moins touché que d'autres régions, mais plus que la Bretagne et le Grand Ouest », remarque Jean-Pierre Sueur.

« C'est compliqué de refaire l'histoire »

D'un naturel modéré, le sénateur (PS) n'a pas l'intention de joindre sa voix aux accusations portées par une partie du personnel politique, qu'il soit de gauche ou de droite, dans la gestion de la crise. « Je ne suis pas porté à la polémique. C'est compliqué de refaire l'histoire. Avant l'épidémie, qui disait qu'il fallait acheter des milliards de masques ? Il est évident qu'il y a des critiques à faire et des leçons à tirer, mais aujourd'hui il faut être solidaires et se serrer les coudes ».

PHILIPPE DE LA GRANGE

Je reproduis l'article de Philippe de la Grange paru dans le dernier numéro du *Courrier du Loiret* qui rend bien compte de ma vie parlementaire dans cette période atypique. Je précise toutefois que je ne me rends pas au Sénat trois à quatre fois par semaine, mais un jour, lorsqu'il y a un débat auquel je dois participer (comme pour le projet de loi de finances rectificative ce mardi 21 avril). En revanche, je participe pratiquement chaque jour à des visioconférences et audioconférences dans la cadre des instances du Sénat (commission, mission de contrôle de l'état d'urgence sanitaire).

Jean-Pierre Sueur

Phoca PDF